

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE
(« Chambre commerciale »)

No division : 01 - Montréal
No cour : 500-11-057173-193
No dossier : 41-2559592

**AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE
PROROGATION DE DÉLAI
(Article 50.4 (9))**

**NOTICE TO CREDITORS
OF AN EXTENSION
(Section 50.4 (9))**

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de :

In the matter of the Notice of Intention to Make a Proposal of:

LES MÉTAUX ROIO INC.

Personne insolvable ayant sa principale place d'affaire au 5365, boulevard Industriel,
Montréal-Nord, QC, H1G 3H6.

AVIS est par la présente donné que le 17^e jour d'octobre 2019, la Cour Supérieure, chambre commerciale, a ordonné que le délai accordé à la personne insolvable pour déposer une proposition définitive soit prorogé jusqu'au 2^e jour de décembre 2019.

TAKE NOTICE that by judgment rendered by the Superior Court, Commercial Division, on the 17th day of October 2019, the delay granted to the insolvent debtor to file a final proposal, was extended to the 2nd day of December 2019.

DONNÉ à Montréal, ce 18^e jour d'octobre 2019.

DATED at Montreal, this 18th day of October 2019.

MNP LTÉE

Gaetano Di Guglielmo, CPA, CA, CIRP
Syndic - Trustee